



# Conditions Générales 2007-2008

## Qui peut s'inscrire ?

Le programme EF Centres Internationaux de Langues est ouvert à toutes les personnes âgées de 25 ans et plus. Si vous ne correspondez pas à cette tranche d'âge, nous vous proposons un autre programme; veuillez nous contacter.

## Comment s'inscrire ?

Nous vous prions de remplir et de signer le bordereau d'inscription à la page 51, en indiquant votre choix de centre et type d'hébergement. Le formulaire tenant lieu d'inscription ferme, nous enregistrons votre demande le jour même auprès de notre école concernée. Nous pouvons vous envoyer votre inscription par courrier ou par fax au 021 323 21 68.

## Notre prix comprend :

- Guide de séjour
- Séjour comme indiqué selon destination p. 20-48.
- Cours EF d'une durée de 40 minutes chacun sauf exception
- Hébergement et repas comme décrits dans les pages 20-48.
- Vol offert (sauf taxes aéroports) et réservé par EF pour les cours de type Intensif. Examen de 12 semaines minimum aux USA et Canada.

## Non inclus dans le prix du séjour

- Frais d'inscription de CHF 225.-
- Assurance annulation avant départ de CHF 95.- obligatoire
- Voyage et transfert
- Nuitée(s) supplémentaire(s)
- Assurance voyage-assistance internationale Erika pendant le séjour, voir ci-après
- Assurance annulation /emploi/examen, voir ci-après
- Frais de Visa
- Frais d'examen

## Conditions de paiements

Dans les 10 jours suivant votre inscription, nous vous adresserons votre dossier de séjour. Vous devrez alors nous verser à réception, la somme de CHF 225.- (frais d'inscription), CHF 95.- (assurance annulation obligatoire) ainsi qu'un acompte de 10% des frais de séjour. Le versement du solde doit être effectué à réception de la facture et au plus tard 30 jours avant le départ. Note : Si vous vous inscrivez à un cours aux USA, Canada, Costa Rica, Chine ou en Australie moins de 30 jours avant le départ, nous pourrions vous demander un supplément de CHF 135.- pour couvrir les frais d'envoi de la demande de visa par un courrier international.

Vous avez la possibilité de régler par carte de crédit une partie des frais, à hauteur de CHF 500.- maximum (pour une demande de montant supérieur, des frais bancaires de l'ordre de 3% seront imputés à votre facture)

## Dossier de confirmation

Avec votre confirmation vous recevrez le dossier suivant :

- le guide de séjour EF comprenant les informations utiles sur votre cours et le pays de séjour.
- des renseignements relatifs à votre voyage et au transfert si vous nous en confiez l'organisation.
- les détails de couverture de l'assurance voyage-assistance internationale Erika, (voir ci-après)
- Une proposition de vol si vous l'avez souhaitée.

Environ 1 semaine avant départ vous recevrez l'adresse de votre famille d'accueil, votre billet d'avion (si option choisie et règlement effectué 30 jours avant départ) et votre police d'assurance. Dès réception de votre paiement global (30 jours minimum avant votre départ), vous recevrez les formulaires et renseignements pour l'obtention du visa d'étudiant, si nécessaire.

## Cours

La durée minimale d'un cours (d'une séance) est de 40 minutes, sauf exception. Veuillez noter que des dates de cours spécifiques pour débutants sont proposées. Pour de plus amples informations, nous vous prions de contacter notre bureau de Lausanne.

Dans certaines écoles, les classes pourront avoir lieu durant le week-end. Dans ce cas, les jours sans cours seront le vendredi et le lundi. En haute saison, notez que nous pourrions être amenés à dispenser nos cours sur un site différent de celui de nos écoles.

## Jours fériés

Veuillez noter que les cours ne seront pas assurés les jours fériés et, compte tenu des emplois du temps chargés, ces cours ne pourront être remplacés.

## Hébergement

EF s'occupe de votre hébergement (selon les options proposées dans chaque Centre EF). Dans tous nos centres votre chambre sera réservée du dimanche avant le début de vos cours jusqu'au samedi, après la fin de vos cours. Si néanmoins vous souhaitez arriver le samedi, veuillez nous contacter. Les étudiants désirant prolonger leur hébergement sans les cours (par exemple pour passer un examen) devront payer un supplément. Notez que les prix des séjours indiqués ne tiennent pas compte de ces éventuels jours supplémentaires. Veuillez en tenir compte si vous effectuez vous-même vos réservations de voyage. Si vous souhaitez débiter ou finir votre cours en milieu de semaine, celle-ci vous sera facturée en entier. Toute semaine commencée étant due. En Haute saison, notez que nous pourrions être amenés à loger nos étudiants dans des résidences

différentes de celles mentionnées dans les pages destinations/ écoles de cette brochure.

## Service Voyage EF

Si vous désirez bénéficier du Service Voyage EF, veuillez le préciser sur votre formulaire d'inscription et nous indiquer vos dates aller-retour. A réception de ces dernières, nous vous proposons un vol aux conditions les plus avantageuses et vous prions de nous retourner dès que possible le coupon réponse signé inclus dans notre proposition. EF ne peut en aucun cas être tenu responsable d'une éventuelle différence de prix entre le moment où notre offre est faite et le moment où nous recevons le coupon en retour. En réservant votre billet d'avion via EF, nous agissons en tant qu'intermédiaire des compagnies aériennes et la responsabilité de celles-ci reste prépondérante. Les frais inhérents à l'annulation d'un billet d'avion ne sont jamais couverts par EF et sont facturés au participant selon le montant fixé par la compagnie aérienne.

## Service transfert EF

Si vous désirez profiter du service transfert EF vous serez accueilli par un représentant EF à votre arrivée dans l'aéroport le plus proche de l'école choisie. Le prix de cette option correspond à un transfert aller simple et varie selon l'itinéraire choisi. Le montant est indiqué à chaque page destination. Les transferts sont assurés de 7h00 à 21h00 le dimanche. Si vous arrivez un autre jour ou en dehors de ces heures, notre bureau pourra vous informer d'un tarif spécifique. Ceci est également valable pour les transferts de retour.

## Vol offert et promotions

Si vous bénéficiez d'un vol promotionnel offert sur ce programme, cette offre est conditionnée au fait que vous ne changiez ni la durée (sauf extension) ni le type de cours de votre programme EF Centres Internationaux de Langues. Si tel est le cas, le billet vous serait facturé au prix indiqué. Cette restriction s'applique aussi au vol offert réservé par EF pour les séjours de 12 sem. et plus, USA/ Canada en cours Intensif ou Examen. Le montant du vol offert ne comprend pas les taxes d'aéroport, qui restent à la charge du participant.

Offre spéciale : réservez 8 semaines de Cours Intensif/Examens ou plus et EF vous offre la même semaine de cours (non cumulable et valable uniquement sur ce programme).

## Assurance annulation avant le départ

L'assurance annulation EF est obligatoire et se monte à CHF 95.- Elle garantit le remboursement intégral des sommes versées, exceptés les frais d'inscription et l'assurance annulation si l'annulation est causée par une maladie ou un accident grave de l'étudiant ou de son entourage familial immédiat, attesté par un certificat médical. Le remboursement du séjour a lieu quelle que soit la date de l'annulation avant le départ. EF se réserve le droit d'évaluer la gravité de l'événement. L'assurance annulation ne couvre pas les préjudices supportés par les compagnies aériennes en cas d'annulation de vol.

## Assurance Voyage-Assistance ERIKA

**« tout en un » pendant le séjour**  
Tous nos participants doivent obligatoirement être assurés contre les risques de maladie ou d'accidents à l'étranger. EF a négocié avec une grande compagnie d'assurance internationale, Erika, une couverture pour les cas de : maladie, accident, hospitalisation, R.C., protection juridique, bagages, rapatriement, vol. Afin d'assurer une protection idéale de nos participants, nous avons considéré cette assurance dans votre réservation selon les tarifs ci-dessous.

- Europe : CHF 65.- pour 2 semaines (CHF 15.- par semaine supplémentaire)
- Hors Europe et séjours de moins de 12 semaines en Australie : CHF 90.- pour 2 semaines (CHF 25.- par semaine supplémentaire)
- Australie : dès 12 semaines, CHF 70.- pour les 2 premières semaines (CHF 20.- par semaine supplémentaire).

Tous les détails de la couverture Erika, ainsi que des conseils à propos de comment gérer un cas, vous seront envoyés avec votre dossier de confirmation d'inscription et les indications du montant selon destination et durée de votre séjour. Nos participants doivent emporter sur leur lieu de séjour leur carte nominative d'Assurance Erika.

Au cas où vous possédez déjà une assurance avec la même couverture, nous vous demandons de nous retourner le formulaire ci-joint et une copie de votre police d'assurance en nous indiquant que vous vous engagez à être couvert pendant toute la durée du voyage pour tous les cas mentionnés ci-dessus. Une fois votre formulaire reçu, nous déduirons le montant de l'assurance Erika de votre facture.

## Assurance annulation emploi/examen

Au cas où vous trouvez/ perdez un emploi ou que vous ayez à passer un examen dont le résultat négatif influencerait votre départ, il vous est possible d'être souscrit à une assurance annulation emploi/examen d'un montant de CHF 120.-. Nous vous demandons le cas échéant de produire un document officiel comme preuve des situations susmentionnées. Le remboursement à l'exception des frais d'inscription et de l'assurance annulation se fera dans son intégralité. Nous vous prions de noter que le billet d'avion est à part et qu'il ne fait pas partie de cette assurance. Dans le cas de l'annulation d'un billet d'avion, nous appliquerons les frais réclamés par la compagnie aérienne.

## Règles générales / visa

Un visa est souvent nécessaire pour les programmes d'études aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Chine, au Costa Rica et en Afrique du Sud. (Consultez votre ambassade pour les nationalités autres que Suisse ou appelez-nous). Nous vous fournissons les documents officiels attestant de votre inscription à notre Centre. Les délais nécessaires à l'accomplissement de certaines formalités (un à deux mois) ne sont pas toujours compatibles avec une inscription tardive. Il est de votre responsabilité d'accomplir les démarches requises pour l'obtention du visa. Le refus par les autorités du pays d'accueil de délivrer un visa, un défaut de vaccination ou un passeport expiré ne peuvent notamment être opposables à EF Education SA pour bénéficier du remboursement des frais engagés.

## Annulation et remboursement

Toutes les annulations doivent être notifiées par lettre recommandée à EF Education SA, Lausanne et sont prises en compte à partir de la date de réception. Les annulations communiquées par téléphone ne sont pas valables. Le prix du séjour est composé pour moitié (50%) des frais de cours et pour moitié (50%) des services étudiants (Hébergement, encadrement, organisation). Les frais de cours sont intégralement remboursés si l'annulation par lettre recommandée se fait avant le départ.

Pour les frais de services étudiants, les conditions d'annulation se présentent comme suit: 45 jours ou plus avant le départ, EF remboursera 100%.

De 44 jours à 8 jours avant le départ, EF conservera 40% des frais de services étudiants pour un maximum de CHF 450.- aux Etats-Unis et CHF 1250.- pour les autres destinations, ceci couvrant les frais prépayés d'hébergement et de services.

Pour toute annulation confirmée par écrit 7 jours ou moins avant départ, EF conservera 75% de ces frais pour un montant maximum de CHF 3000.-

Dans tous les cas, les frais d'inscription (CHF 225.-) et l'assurance annulation (CHF 95.-) restent dus.

Si l'Organisation Mondiale de la Santé, ou toute autre autorité internationale de la santé, publiait une mise en garde spécifique à des voyages dans un pays donné ou une interdiction de voyager, les étudiants EF seraient autorisés à reporter ou à modifier leur séjour dans les 365 jours à compter de la date de cette publication officielle. Si les étudiants désirent annuler leur séjour, les conditions générales ci-dessus seraient appliquées.

## Interruption

Tout étudiant désireux d'interrompre son séjour dans l'une de nos écoles doit donner par écrit un préavis de quatre semaines ou acquitter les frais de cours et séjour correspondants à ce délai. Le remboursement complet des frais de cours et services sera effectué pour toutes les semaines dues après la démission. Tout remboursement dû sera effectué par le bureau où les frais de cours et de séjour ont été acquittés initialement, et ceci dans un délai de 30 jours après la notification d'interruption et communication des renseignements bancaires complets.

Dans tous les cas d'interruption de séjour, EF conservera, en sus des frais d'inscription et des frais liés à l'assurance annulation obligatoire, un montant de CHF 200.-

## Modification d'inscription par le participant

Pour toute modification d'inscription après confirmation de votre dossier (sauf en cas de prolongation), un montant de CHF 90.- vous sera facturé.

## Paiement tardif

Pour tout règlement non effectué dans les délais impartis, EF se réserve le droit de facturer CHF 60.- de frais lors du rappel de votre facture finale.

## Arrivée tardive ou absence

En cas d'arrivée tardive ou d'absence pendant un cours, aucun remboursement ne sera accordé. Les périodes d'absence ne sont pas compensées par des prolongations gratuites de séjour.

## Taux de présence/Discipline

Vous êtes tenu de participer au minimum à 80% des cours sous faute de non remise du certificat EF. En cas d'expulsion pour faute grave (évaluées par les codes de conduite signés par l'étudiant majeur et par les 2 parties pour les mineurs), ou absences répétées et trois lettres d'avertissement communiquées (80% de présence min. à toutes les cours) au remboursement ne sera accordé. En dehors de Suisse, l'étudiant(e) est tenu(e) de se conformer aux règles et législation en vigueur dans le pays d'accueil. EF ne pourrait être tenu responsable de toute infraction commise par le participant lors de son séjour.

## Test et nombres de niveaux

A votre arrivée, vous serez testé afin d'évaluer votre niveau. Les Centres EF proposent jusqu'à 8 niveaux de langues. Au cas où exceptionnellement un nombre suffisant de participants de même niveau ne pourrait être constitué, EF se réserve le droit de s'organiser d'une autre manière.

## Modification de prestations

EF se réserve le droit d'effectuer des changements sur toutes les informations contenues dans cette brochure ou toute autre information complémentaire comme les cours, l'hébergement et autres prestations du programme, pour autant que ces changements n'influencent pas le caractère et le but du cours et soient acceptables pour le participant.

## Prolongation

Toute demande de prolongation doit être annoncée le plus tôt possible et directement à notre Directeur d'é-

cole, en spécifiant le lieu de séjour désiré et le lieu de paiement (en Suisse par une tierce personne ou directement sur place par l'étudiant).

## Prix et dates de séjour

Les dates et prix indiqués dans la brochure actuelle sont valables jusqu'au 30 septembre 2008 et remplacent les listes de prix précédentes. EF se réserve le droit de modifier ses tarifs à la hausse en cas de fluctuations importantes du taux de change ou pour tout autre motif échappant à son contrôle après impression de la brochure. Tous nos prix sont en francs suisses et basés sur les taux de change du 1 octobre 2007.

## Responsabilité

EF ne peut être tenu pour responsable de l'impossibilité à assurer des prestations initialement prévues en raison de défaillance de ses prestataires de services, de conflits ou de troubles graves échappés à son contrôle. EF ne pourra être tenu pour responsable de pertes, dommages subis par des personnes ou par des biens et quelle qu'en soit la cause sauf lorsque sa responsabilité est expressément prévue sans exclusion dans ses engagements.

## Contestations

En cas de contestation, le participant est tenu de signaler dans les 30 jours après le retour et par courrier recommandé toute lacune qui pourrait survenir lors de son séjour, faute de quoi aucun droit de revendication ne sera alors accepté.

## Déclaration d'impôts

Dans certains cas, les coûts de séjour peuvent être pris en considération lors de votre déclaration. Nous sommes à votre disposition pour vous fournir une attestation de séjour à ce sujet. Veuillez contacter le service des impôts de votre lieu de déclaration.

## Progrès garantis

Les conditions de la garantie sont décrites à la page 11 et précèdent que celle-ci est valable pour autant que l'étudiant assiste à 90% des cours et séminaires. Si tel est le cas, l'étudiant pourra prolonger son séjour et tous les frais de cours seront à la charge de EF aussi longtemps que l'étudiant n'a pas atteint le niveau prévu par son professeur. La garantie de progrès ne couvre que les séjours de 6 semaines minimum pour les débutants et 12 semaines minimum pour les intermédiaires ou avancés. Lors d'une prolongation des cours couverte par EF, les frais d'hébergement, de repas, voyage, etc restent à la charge du participant. Si le visa ne permet pas le prolongement de séjour, EF couvrira le suivi des cours d'anglais en ligne par [www.glestown.com](http://www.glestown.com) pour une durée maximale de trois mois après le retour. Suite à des règlements locaux indépendants de votre volonté, la garantie de progrès ne s'applique pas à la Chine et Italie.

## Litiges

En cas de litiges, seul le droit Suisse fait foi. Les informations contenues dans cette brochure sont exactes et données de bonne foi à la date de rédaction (23 novembre 2007).

## Organisateurs

Les séjours EF Education SA sont organisés par EF Education First Ltd, Suisse. EF Education SA, Place St François, 2 à Lausanne agit en tant qu'intermédiaire de l'organisateur EF Education First Ltd.

EF Education SA Place St François, 2 1003 Lausanne Tel: 021/312 83 72 Fax : 021/323 21 68	EF Education AG Limmatquai, 94 8001 Zurich Tel: 044/250 41 01 Fax: 044/250 41 10
---	--

## DATES DÉBUT DE SESSION

**Pour les villes de :** Londres, Brighton, Manchester, Malta, Boston, Tampa, Los Angeles- Redondo Beach, Santa Barbara, Seattle, San Francisco-Fisherman's Wharf, Honolulu, Toronto, Sydney, Brisbane, Munich, Barcelone, Costa Rica, Rome, Shanghai, les départs de session auront lieu les lundis suivants : **2007 :** 10, 24 sep, 8, 22 oct, 5, 19 nov, 3, 17, 31 déc. **2008 :** 14, 28 jan, 11, 25 fev, 10, 24 mars, 7, 21 avr, 5, 19 mai, 2, 16, 30 juin, 14, 28 juillet, 11, 25 août, 8, 22 sep, 6, 20 oct, 3, 17 nov, 1, 15, 29 déc. **2009 :** 12, 26 jan, 9, 23 fev, 9, 23 mars, 6, 20 avr, 4, 18 mai.

## Pour les villes de :

Oxford, Cambridge, Bournemouth, Dublin, Le Cap, New York, Miami Beach, Chicago, San Diego, San Francisco - Mills College, Vancouver, Perth, Auckland, Malaga, Quito, Pékin, les départs de session auront lieu les lundis suivants : **2007 :** 3, 17 sep, 1, 15, 29 oct, 12, 26 nov, 10 déc. **2008 :** 7, 21 jan, 4, 18 fev, 3, 17, 31 mars, 14, 28 avr, 12, 26 mai, 9, 23 juin, 7, 21 juillet, 4, 18 août, 1, 15, 29 sep, 13, 27 oct, 10, 24 nov, 8, 22 déc. **2009 :** 5, 19 jan, 2, 16 fev, 2, 16, 30 mars, 13, 27 avr, 11, 25 mai.

Les dates de début de session ont lieu un lundi. Dans le cas où le lundi serait un jour férié, la date de début de session sera le mardi. Contactez nous pour plus d'information.